

lettre flash

25 mars 2004

www.education.fr

< primaire - secondaire - supérieur - jeunesse >

Le programme "Envie d'agir" en 2004

Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, a présenté le mardi 23 mars dernier le programme "Envie d'Agir" pour l'année 2004. Il a insisté sur plusieurs nouveautés : la nouvelle version du site enviedagir.fr, le passeport de l'engagement destiné à valoriser les engagements des jeunes, le développement d'une offre de proximité davantage centrée sur leurs attentes, l'ouverture sur l'Europe.

Le dispositif Envie d'agir, qui s'adresse aux jeunes de 11 à 28 ans, a remporté un vif succès en 2003 avec l'ouverture du site de l'engagement, la création du guide de l'engagement, l'organisation des journées de l'engagement et le lancement d'un concours qui s'est clôturé par une remise de prix transmise sur France 3, le 15 décembre 2003.

"Après une première année d'expérience, cette opération, a noté le ministre, est l'exemple d'une belle réussite. En 2004, nous avons donc souhaité améliorer le dispositif et l'ouvrir sur d'autres publics notamment le public européen. Il s'agit de le pérenniser afin qu'il devienne un véritable programme inscrit dans la durée."

Le programme 2004 est articulé autour de **quatre axes prioritaires** :

- diversifier les acteurs, les publics et les formes de l'engagement ;
- développer les actions de proximité ;
- reconnaître et valoriser les engagements des jeunes ;
- ouvrir le dispositif à l'Europe.



Avec "Envie d'agir", le ministère a initié **une dynamique favorisant l'engagement des jeunes** dans des actions ayant un sens pour eux et une utilité pour les autres, que ce soit dans le domaine de la solidarité, de l'environnement, de la citoyenneté, de l'humanitaire, par des moyens aussi variés que des actions culturelles, sportives, économiques ou scientifiques. L'objectif de cette mobilisation est d'offrir aux jeunes, à côté de leur formation scolaire, professionnelle ou universitaire, une éducation élargie qui les aide à réinvestir ce qu'ils ont appris dans des projets correspondants à leurs aspirations.

La version 2 du site enviedagir.fr

- une meilleure mise en valeur du contenu du site (plus de 600 articles originaux sur tous les domaines d'engagement) ;
- une plus grande facilité de navigation dans le site ;
- des outils de recherche plus puissants pour mieux répondre aux attentes des jeunes ;
- des contenus multimédias (photo, vidéo).

Mars 2004 : les journées de l'engagement

Les journées de l'engagement se déroulent durant le mois de mars 2004 dans toute la France. Une sélection de **1 000 projets** est consultable sur le site enviedagir.fr et **10 000 événements** et rencontres sont organisés par les établissements scolaires, les centres d'information de la jeunesse, les mairies, les universités, les CROUS, les associations, les hôpitaux, les maisons de retraite...

Cette deuxième édition des journées de l'engagement est bien un programme d'événements qui fédère un très grand nombre d'organismes publics ou privés qui se sont reconnus dans cette invitation pour motiver les jeunes et leur proposer des projets ou des informations sur l'engagement. Le ministre a insisté sur "la multiplicité et la diversité des projets qui ne se limitent pas au mois de mars, mais se déroulent tout au long de l'année".

Enviedagir.fr : élargissement des publics et effort de proximité

600 000 internautes ont utilisé le site internet enviedagir.fr depuis sa création, le 12 mars 2003. Toutefois, il était nécessaire de le faire évoluer, notamment en l'ouvrant à un public plus large.

- **Le mini-site www.junior.enviedagir.fr** accessible depuis le 15 mars 2004, a été créé pour les 11-15 ans. Objectifs : offrir aux jeunes une approche ludique et pédagogique de la question de l'engagement ; leur permettre, grâce à des jeux (quiz) de mieux définir leur projet ; les orienter vers des adultes qui les accompagneront dans la réalisation de leur projet.

- **L'espace pour les professionnels www.pro.enviedagir.fr** est destiné aux enseignants, aux associations, aux animateurs... Il s'agit de les aider à mieux répondre aux questions et aux désirs des jeunes en matière d'engagement

- **Une ouverture sur l'Europe** : en 2004, enviedagir.fr élargit son horizon en créant une rubrique consacrée à l'Europe et à la francophonie. Elle regroupe des informations permettant aux jeunes de s'engager pour la construction de l'Europe mais également d'agir dans les différents pays de la communauté et de l'aire francophone.

Cette nouvelle version du site répond également à une volonté de s'inscrire dans **une dynamique de proximité**. Ainsi, chaque région bénéficie d'une page d'accueil propre, un agenda régional recense les événements organisés localement, et des guides régionaux publiés dans la presse quotidienne régionale sont téléchargeables. 35 guides régionaux, intitulés par exemple, "Envie d'agir en Provence" ou "Envie d'agir en Bretagne", ont déjà été publiés entre fin janvier et début mars.

La valorisation des engagements des jeunes

Luc Ferry a ensuite insisté sur le fait que “les jeunes sont nombreux à s’engager dans des actions ou des projets scolaires ou associatifs qui présentent un intérêt collectif et qui illustrent leur capacité à prendre des initiatives au bénéfice des autres. Ces engagements méritent donc d’être reconnus aussi bien à l’intérieur qu’à l’extérieur de l’établissement scolaire”.

• **Afin de valoriser l’engagement des jeunes, un passeport de l’engagement a été créé.** Qu’ils s’investissent dans leur établissement scolaire, ou comme bénévoles au sein d’une association, d’un conseil de jeunes, d’un groupe informel, les jeunes pourront désormais, grâce à ce passeport personnel, consigner, faire reconnaître et valider leurs engagements. À la manière d’un passeport de voyage, ce document doit permettre à chaque jeune de franchir les différentes étapes de son cheminement vers le monde adulte, qu’il atteindra enrichi de ses expériences et fortifié des aptitudes qu’il aura acquises ou développées à cette occasion.

Ce passeport est téléchargeable sur le site www.enviedagir.fr
Le ministère étudie actuellement la possibilité d’introduire sur le bulletin trimestriel une mention consacrée à l’engagement éventuel de l’élève au sein de l’établissement.

• Le ministre a également insisté sur la nécessité de “mieux valoriser et reconnaître l’engagement des étudiants dans les établissements d’enseignement supérieur”. Certains cursus, par exemple dans les domaines de l’économie ou de la communication, se prêtent à une validation universitaire des engagements. Cependant, d’autres formes de reconnaissance sont actuellement développées par les établissements d’enseignement supérieur :

- création d’un diplôme universitaire (DU), par exemple le DU “administrateur universitaire” à l’université de Reims ;
- création d’une unité d’enseignement optionnelle (UE), par exemple l’UE optionnelle “engagement associatif - conduite de projet” à Grenoble 1 ;
- acquisition de points de bonification ou de crédits avec le LMD (licence-master-doctorat), comme à l’université de Caen qui a mis en place, à la rentrée 2004-2005, un module de 25 heures “animation et gestion d’événements sportifs” ;
- validation spécifique, indépendante du cursus universitaire (concours “Initiatives étudiantes” organisé par l’université de Limoges ; affectation d’un tuteur pour accompagner les étudiants ingénieurs dans leur engagement associatif à l’université technologique de Compiègne).

Pourquoi utiliser le passeport de l’engagement ?

- pour valoriser son expérience bénévole, pour en garder une trace ;
- pour retracer un parcours d’expériences à partir de différentes formes de reconnaissance d’engagement, de bénévolat, de formation...
- pour faire valoir l’acquisition (ou la mise en pratique) de compétences dans le cadre d’une recherche d’emploi ou de stage ;
- pour contribuer à l’élaboration d’un dossier de validation des acquis de l’expérience (VAE).

Le concours "Envie d'agir" 2004 prend une dimension européenne

En 2004, le concours "Envie d'Agir en Europe" concerne 10 pays de l'Union européenne élargie : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, le Luxembourg, la Pologne, la République tchèque. Un jury européen décernera 12 prix européens.

Les routes européennes de l'engagement

Du 1^{er} au 16 mars 2004, la "caravane européenne de l'engagement", constituée de représentants des institutions et des associations françaises, a traversé les grandes capitales européennes partenaires du concours "Envie d'agir en Europe" : Paris, Bruxelles, Luxembourg, Berlin, Varsovie, Prague, Vienne, et Athènes. Il s'agissait de promouvoir le concours européen, d'échanger des bonnes pratiques de soutien à l'initiative des jeunes et de renforcer le réseau des partenaires européens institutionnels et associatifs qui soutiennent les projets des jeunes.

Environ 500 jeunes associatifs (une cinquantaine étaient des coordinateurs de réseaux) ont participé à ces rencontres. À noter quelques exemples de bonnes pratiques, comme "les infos scouts" en Allemagne, "les forums de jeunes" au Luxembourg, ou encore "les animations de parcs et rues" à Vienne.

Dossier de presse "Le programme Envie d'agir 2004"

Le site : www.enviedagir.fr

